

CFRP

Formation et Accompagnement

Valentin
HAÛY

Avec les aveugles et les malvoyants

PRESTATION

OSER DV



Description

Le dispositif OSER DV se décline sous la forme de prestations d'accompagnements personnalisés en milieu professionnel. Sa vocation est de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap visuel en leur apportant de réelles aides ajustées à leur situation et à leur parcours professionnel.

Ces prestations permettent également d'accompagner les employeurs du secteur privé et public qui recrutent des personnes déficientes visuelles ainsi que les centres de formation qui les accueillent

L'un des points forts de ce dispositif repose sur une équipe pluridisciplinaire et expérimentée : ergonome, chargés d'insertion, psychologues, instructeurs pour l'autonomie et instructeurs de locomotion, orthoptistes, experts en accessibilité numérique, opticiens, formateurs aux outils adaptés et au braille..

Accessibilité

Destinée aux personnes en situation de handicap visuel. Pour tout autre handicap, nous contacter.

Modalités et délais d'accès

Demande d'intervention par mail ou par téléphone, entre une semaine et un mois d'attente selon la demande.

Effectif

Formation individuelle ou en groupe.

Qui peut en bénéficier ?

- Les employeurs publics ou privés
- Services publics à l'emploi
- Médecins du travail
- Les salariés /agents de la fonction publique
- Travailleurs indépendants non-salariés
- Personnes en recherche d'emploi
- Centres de formation
- Alternants/stagiaires

À quel moment ?

Tout au long du parcours professionnel : insertion, intégration, maintien dans l'emploi, reconversion, formation continue...

Prérequis

Aucun prérequis.

Durée et lieu

Entre 3 et 120 heures d'accompagnement dans nos locaux au 5 rue Duroc - 75007 PARIS ou sur site en fonction des objectifs définis.

Tarif

Entre 300,00 et 500,00€ TTC le bilan selon le lieu (dans nos locaux ou sur site). Une prestation est généralement constituée de plusieurs bilans. 100,00€ TTC l'heure pour les formations.

Mis à jour le 17/09/2024



Méthodes et moyens pédagogiques

- Des entretiens individuels et/ou collectifs
- Bilans : visuel, autonomie dans les déplacements, actes de la vie courante, utilisation des outils numériques...
- Visite sur site et au domicile
- Tests de solutions techniques (matériels adaptés et optiques)
- Formations adaptées certifiées Qualiopi
- Ateliers de sensibilisation /conférences
- Informations sur les lieux ressources et les aides mobilisables

Modalités d'évaluations

Questionnaire d'évaluation et auto-évaluation.

Etapas du dispositif

- Entretien pour une première analyse de la demande
- Désignation du référent, chargé du suivi pendant la durée de la prestation
- Deuxième entretien pour préciser les besoins en lien avec la demande initiale au regard de la situation de la personne et de son environnement
- Formalisation d'un plan d'action individualisé et envoi du devis
- Mise en œuvre du plan d'actions
- Restitution de la prestation aux acteurs concernés
- La prestation inclut l'envoi de devis correspondant aux préconisations formulées

Mis à jour le 17/09/2024